



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

BILAN CONSOLIDÉ [Exprimé en milliers de Dirhams Marocains]

ACTIF	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
ACTIF IMMOBILISÉ			
• Immobilisation en non-valeur	1.3.a & 4.1.a	91 673	80 956
• Ecart d'acquisition	1.2.c.1 & 4.1.b	444 438	520 445
• Immobilisations incorporelles	1.3.a & 4.1.c	281 235	234 733
• Immobilisations corporelles	1.3.c & 4.1.d	1 680 527	1 578 253
• Immobilisations financières	1.3.d & 4.1.e	56 020	62 522
• Impôts différés actifs	1.2.c.4	11 342	2 313
		2 565 225	2 479 222
ACTIF CIRCULANT			
• Stocks et en-cours	1.3.e & 4.2.a	582 290	598 251
• Créances clients	1.3.f	505 081	467 075
• Autres créances d'exploitation	1.3.f & 4.2.b	631 500	429 143
• Titres et valeurs de placement	1.3.g	46 014	51 576
		1 764 885	1 546 045
TRÉSORERIE - ACTIF		4 434 542	4 431 537

BILAN CONSOLIDÉ [Exprimé en milliers de Dirhams Marocains]

PASSIF	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
• Capital		114 139	114 139
• Primes d'émission, de fusion, d'apport		955 539	955 539
• Réserves consolidées		253 116	256 716
• Ecart de conversion		1 901	2 581
• Résultat consolidé		60 950	56 001
CAPITAUX PROPRES DE L'ENTREPRISE CONSOLIDÉE			
		1 385 645	1 384 976
• Dont : Capitaux propres part du groupe	4.3.a	1 158 437	1 133 169
• Intérêts minoritaires	4.3.b	227 008	251 807
• Dettes de financement	4.4	1 326 417	1 402 188
• Provisions pour risques et charges	4.5	6 812	5 529
• Impôts différés passifs	1.2.c.4	4 607	5 418
		1 337 881	1 413 128
PASSIF CIRCULANT			
• Fournisseurs et comptes rattachés	1.3.f	961 724	948 781
• Autres dettes d'exploitation	1.3.f & 4.6	435 513	413 322
		1 397 237	1 362 103
TRÉSORERIE - PASSIF		4 434 542	4 431 537

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ [Exprimé en milliers de Dirhams Marocains]

	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION			
• Chiffre d'affaires	4.7	3 211 541	3 018 877
• Variation de stocks de produits		3 388 773	3 454 104
• Autres produits d'exploitation		5 000	36 678
		6 605 314	6 510 659
CHARGES D'EXPLOITATION			
• Achats et autres charges externes	4.8	(2 775 091)	(2 848 709)
• Impôts et taxes		(19 009)	(44 408)
• Charges de personnel		(324 494)	(322 018)
• Autres charges d'exploitation		(1 035)	(1 123)
• Dotations d'exploitation		(122 125)	(123 098)
		(3 365 754)	(3 340 356)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 239 560	3 170 303
CHARGES FINANCIÈRES NETTES			
	4.9	(63 022)	(68 444)
RÉSULTAT FINANCIER DES ENTREPRISES INTÉGRÉES			
• Résultat non courant	4.10	11 597	29 047
RÉSULTAT SUR LE RÉSULTAT		3 251 135	3 160 906
• Impôt sur le résultat	4.11	(28 101)	(28 999)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION		3 223 034	3 131 907
• DEA des écarts d'acquisition	4.1.b	(29 331)	(31 924)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		3 193 703	3 099 983
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		307 500	301 184
INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS LE RÉSULTAT		1 945	19 847

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION CONSOLIDÉ [Exprimé en milliers de Dirhams Marocains]

	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Vente de marchandises en l'état		2 009 446	1 948 459
- Achat revendu de marchandises		(1 807 570)	(1 780 107)
RÉSULTAT BRUT EN L'ÉTAT		201 876	168 352
• CONSOMMATION DE L'ENTREPRISE		(1 301 301)	(1 332 132)
Ventes de biens et services produits		1 379 327	1 485 445
Variation stocks de produits		5 000	36 678
CONSOMMATION DE L'ENTREPRISE		(107 421)	(11 848 480)
Achats consommés de matières et fournitures		(707 929)	(787 317)
Autres charges externes		(259 492)	(281 285)
CHARGES EXTERNES		(967 421)	(1 068 602)
• Subventions d'exploitation		147	379
- Impôts et taxes		(19 009)	(44 408)
- Charges de personnel		(324 494)	(322 018)
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION		278 334	276 830
• Autres charges d'exploitation		(1 035)	(1 123)
• Reprises d'exploitation, transfert de charges		17 641	24 716
• Dotations d'exploitations		(122 125)	(123 098)
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION		153 815	157 325
CHARGES FINANCIÈRES NETTES		(63 022)	(68 444)
RÉSULTAT NET CIRCULANT		90 793	88 881
• Impôt sur les résultats	4.11	(28 101)	(28 999)
- DEA des écarts d'acquisition	4.1.b	(29 331)	(31 924)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE		33 361	27 958
Part du Groupe		59 005	36 154
Intérêts minoritaires		1 945	19 847

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [Exprimé en milliers de Dirhams Marocains]

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	41 900	41 900
• Variation des provisions pour risques et charges	1 990	621
• Reprise des provisions pour écart d'acquisition négatif	(707)	(707)
• Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	31 419	28 335
• Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	79 360	103 846
• Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	29 331	31 924
• Variation des impôts différés	(9 840)	(7 291)
• VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	75 360	32 084
• Impact de la cession titres consolidés	(61 718)	1 457
• Produit de cession des immobilisations	(166 508)	(108 866)
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	39 637	143 966
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	129 551	(537 855)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS	169 188	(193 889)
• Acquisition des immobilisations incorporelles	(47 603)	(212 800)
• Impact de variation de périmètre	-	(7 367)
• Variation des immobilisations financières	4 972	6 293
• Acquisition des immobilisations corporelles	(296 711)	(224 197)
• Prix de cession d'immobilisations	166 508	108 866
• Subvention reçues	-	10 782
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS	(172 834)	(370 439)
FINANSEMENT FINANCIER	(60 322)	(23 031)
• Augmentation de capital	105	252 000
• Emissions d'emprunts	(80 284)	268 795
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(140 343)	497 764
Variation de Trésorerie	(144 349)	(14 548)
• Trésorerie d'ouverture	(65 053)	(50 505)
• Trésorerie de clôture	(209 402)	(65 053)
	(144 349)	(14 548)

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉES

1. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, REGLES D'ÉVALUATION

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe UNIMER sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

1.2 Modalités de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe UNIMER sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles UNIMER exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que UNIMER est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Intégration proportionnelle

Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à :

- intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative des intérêts de l'entreprise détentrice des titres dans les comptes de l'entreprise consolidée après retraitements éventuels ;

- éliminer la fraction représentative des intérêts du Groupe dans les opérations et comptes les concernant réciproquement.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur les deux entités RETAIL HOLDING et LABEL VIE.

b) Date de clôture

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition. Les écarts d'acquisition du Groupe UNIMER sont amortis sur une durée de 10 ou 20 ans selon le cas.

c.2 Élimination des opérations intragroupe

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

c.3 Elimination des provisions à caractère fiscal

Pour ne pas altérer l'image fidèle des comptes consolidés, les provisions et les écritures passées pour la seule application de la législation fiscale sont éliminées. Il s'agit notamment de :

- la constatation ou la reprise d'amortissement, dérogatoires lorsqu'une entreprise du périmètre de consolidation du Groupe applique un système d'amortissement dégressif prévu par la législation fiscale, tout en estimant nécessaire de conserver comptablement un mode d'amortissement linéaire ;
- la constatation ou la reprise de provisions réglementées ;
- la reprise de subventions d'investissement au compte de produits et charges.

c.4 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultent :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.5 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

c.6 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.7 Ecart de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat.

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2013 est la suivante :

Sociétés	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
UNIMER SA	100,00%	100,00%	Société mère
TOP FOOD	99,98%	99,98%	IG
INVESTIPAR	100,00%	100,00%	IG
VCR LOGISTICS	100,00%	100,00%	IG
RETAIL	36,00%	36,00%	IP
LABEL VIE	18,57%	36,00%	IP
KING GENERATION	79,44%	79,44%	IG
LOGICOLD	79,44%	79,44%	IG
ALMAR	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00%	100,00%	IG
VANELLI MAROC	100,00%	100,00%	IG
DÉLIMAR	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE UK	95,00%	95,00%	IG
LA MONÉGASQUE USA	100,00%	100,00%	IG
BELDIVA	76,00%	76,00%	IG
F PARTNERS	70,00%	70,00%	IG
UNIMER DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
PELAGIC PIONNIERE	70,00%	35,00%	IG
SIRIUS PELAGIC	50,00%	50,00%	IG
OPTIFISH	60,00%	60,00%	IG

IG : Intégration globale
IP : Intégration proportionnelle

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2012 est la suivante :

Sociétés	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
UNIMER SA	100,00%	100,00%	Société mère
UNI CONSERVES	100,00%	100,00%	IG
TOP FOOD	99,98%	99,98%	IG
INVESTIPAR	100,00%	100,00%	IG
VCR - SODALMU	68,65%	68,65%	IG
VCR LOGISTICS	100,00%	100,00%	IG
RETAIL	33,80%	33,80%	IP
LABEL VIE	17,56%	33,80%	IP
KING GENERATION	79,44%	79,44%	IG
LOGICOLD	79,44%	79,44%	IG
ALMAR	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00%	100,00%	IG
VANELLI MAROC	100,00%	100,00%	IG
DÉLIMAR	100,00%	100,00%	IG
GLOBAL ENGRAULIS	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE UK	95,00%	95,00%	IG
LA MONÉGASQUE USA	100,00%	100,00%	IG
BELDIVA	76,00%	76,00%	IG

IG : Intégration globale
IP : Intégration proportionnelle

3. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Actif immobilisé

a) Immobilisation en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur aux 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 s'analysent comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Frais préliminaires	32 909	31 211
Charges à répartir sur plusieurs exercices	149 549	122 770
NET	182 458	153 981
Frais préliminaires	19 117	20 087
Charges à répartir sur plusieurs exercices	71 668	52 938
NET	90 785	73 025
Net	91 673	80 956

b) Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition aux 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 s'analysent comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2012	Variations	31 Décembre 2013
Brut	594 406	(44 174)	547 730
Amortissements	(73 961)	(29 331)	(103 292)
NET	520 445	(73 507)	444 438

La variation des écarts d'acquisition s'explique essentiellement par l'écart d'acquisition relatif à la société VCR Sodalmu qui a été cédée courant l'exercice 2013.

c) Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Déc. 2012	Augmentations	Diminutions	Autres variations	31 Déc. 2013
Brut	243 090	2 359	-	45 379	290 828
Amortissements	8 357	1 336	-	(100)	9 593
NET	234 733	1 023	-	45 279	281 235

d) Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Déc. 2012	Augmentations	Diminutions	Autres variations	31 Déc. 2013
Brut	2 267 923	296 711	(102 296)	(156 310)	2 306 028
Amortissements	489 670	79 360	(26 934)	(116 592)	425 501
NET	1 778 253	217 351	(75 362)	(271 802)	1 889 527

e) Immobilisations financières

Le détail des immobilisations financières par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Créances financières	25 798	30 131
Titres de participation	39 904	40 750
Autres titres immobilisés	874	971
NET	66 576	71 852
Créances financières	1	157
Titres de participation	10 555	9 173
Autres titres immobilisés	-	-
PROVISIONS	10 856	9 930
	56 020	62 522

4.2 Actif circulant

a) Stocks et encours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Marchandises	341 610	263 270
Matières et fournitures consommables	89 972	135 950
Produits en cours	37 131	32 163
Produits intermédiaires et produits résiduels	74 966	76 894
Produits finis	50 389	101 631
NET	594 068	609 908
Marchandises	2 575	2 623
Matières et fournitures consommables	8 156	8 156
Produits en cours	-	699
Produits intermédiaires et produits résiduels	348	179
Produits finis	699	-
PROVISIONS	11 778	11 657
	582 290	598 251

b) Créances d'exploitation

Le détail des créances d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	26 663	32 826
Personnel	5 339	5 518
Etat	230 429	219 105
Comptes d'associés	33 584	2 903
Autres débiteurs	384 243	208 790
Comptes de régularisation actif	8 524	5 135
NET	688 782	674 277
PROVISIONS	87 482	65 134
NET	631 500	629 143

4.3 Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres consolidés part du groupe

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2011	886 941
Augmentation de capital	252 000
Résultat part du groupe	36 154
Distribution de dividendes	(23 031)
Subvention reçues	10 782
Autres variations	303
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 133 149
Résultat part du groupe	59 005
Distribution de dividendes	(34 300)
Autres variations	763
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 198 607

b) Variation des intérêts minoritaires

CAPITAUX PROPRES MINORITAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2011	219 524
Résultat part des minoritaires	19 846
Autre variation	12 027
CAPITAUX PROPRES MINORITAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2012	251 397
Résultat part des minoritaires	1 945
Augmentation de capital	105
Distribution de dividendes	(26 022)
Autres variations	(828)
CAPITAUX PROPRES MINORITAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2013	229 597

4.4 Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Emprunt obligataire	659 000	674 000
Dettes de financement	554 270	610 890
Dettes de crédit-bail	113 147	117 298
	1 326 417	1 402 188

4.5 Provisions pour risques et charges

Le détail des provisions pour risques et charges par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Provisions pour risques - Ecart d'acquisition négatif	2 731	3 438
Autres provisions pour risques et charges	4 081	2 091
	6 812	5 529

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. Les écarts d'acquisition négatifs du Groupe UNIMER sont rapportés au compte de résultat sur une durée de 10 ans.

4.6 Autres dettes d'exploitation

Le détail des autres dettes d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Clients créanciers, avances et acomptes	5 162	8 535
Personnel	11 053	15 532
Organismes sociaux	21 604	20 014
Etat	222 015	254 144
Comptes d'associés	41 400	10 076
Autres créanciers	90 048	68 369
Comptes de régularisation passif	40 115	31 567
Autres provisions pour risques et charges	4 116	5 085
	435 513	417 322

4.7 Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Ventes de marchandises en l'état	2 009 446	1 968 459
Ventes de biens et services produits	1 379 327	1 485 445
	3 388 773	3 453 904

4.8 Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Achats revendus de marchandises	1 807 670	1 780 107
Achats consommés de matières et fournitures	707 929	787 317
Autres charges externes	259 492	281 285
	2 775 091	2 848 709

4.9 Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Autres engagements donnés AT/IT	68 135	89 215
Nantissement fonds de commerce	51 950	129 933
Nantissement de matériel	44 160	36 000
Nantissement de marchandises	-	13 762
Hypothèque	-	40 000
Suretés données	25 450	112 534
	189 695	421 444

b) Engagements reçus

(en milliers de DH)	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Avals et cautions	35 000	35 000

Mohamed Youssef SEBTI 4, Allée des Roseaux 20000 Casablanca
11, rue Al Khaatouat, Agdal 10000 Rabat
Sous l'égide de Crowe Horwath
Aux Actionnaires de la Société UNIMER S.A.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS Exercice du « 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013 »

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société UNIMER S.A. et de ses filiales (Groupe UNIMER), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 385 645 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 60 950.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

À notre avis, les états financiers consolidés du Groupe UNIMER, cités au premier paragraphe cidessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Casablanca, le 02 mai 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mohamed Youssef SEBTI
CABINET M.Y. SEBTI
M.Y. SEBTI
Rue de l'Indépendance
10000 Rabat

Mohamed Youssef SEBTI
CABINET M.Y. SEBTI
M.Y. SEBTI
Rue de l'Indépendance
10000 Rabat